

Conseil municipal du 03 mars 2015

Absent : Marc LYKO

Approbation du compte rendu du conseil municipal du mardi 3 Février 2015

Compte rendu des réunions du mois : (février)

Urbanisme:

Permis d'aménager modificatif accordé au lotissement La Savasse
DP pour un abri bois déposé au Clos St Victor
PC maison individuelle Les Fossiles demande de pièces complémentaires

Voirie :

Prévision de réparation d'urgence des trous sur chaussée.

Un Radar pédagogique sera prêté par la préfecture : une convention sera signée avec celle-ci.

Les indemnités concernant les dégâts d'orage du 23 oct. 2013 : l'état et le Conseil général vont nous verser 25286 € pour 50000 € de travaux engagés.

Emplois

Le Maire informe l'assemblée que compte tenu de l'augmentation du travail de l'adjoint technique en charge du nettoyage des locaux suite aux travaux d'extension en cours de l'école communale : le conseil municipal, après avoir délibéré :

Par 14 pour, 0 contre, 0 abstention

DECIDE de porter la durée du temps de travail de l'emploi d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps non complet créé initialement pour une durée de 16 heures par semaine, à 17 heures par semaine à compter du 1 Mars 2015,

Bâtiments communaux :

- Remplacement des volets façade nord salle polyvalente
- Réaménagement des massifs devant salle polyvalente

Travaux école :

- Décision maire : Avenant marché de travaux lot 1 montant 9986 €
- Réunions de chantier 04, 11, 18, 25 (recalage planning phase 2)
- Rencontre avec l'archi sur l'avenant n°3 de maîtrise d'œuvre

Vote des comptes administratifs, des comptes de gestion et affectation du résultat : acceptés

- Budget Communal

	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats de Clôture	0.00 €	471 971.17 €	0.00 €	576 060.00 €

Restes à réaliser : 658 600.00€ en dépenses ; 79 874.24 € en recettes

Affectation du résultat au 1068 de 108 737.95 €

- Budget Assainissement qui est transféré à l'agglomération

	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats de Clôture	2 283.36 €	0.00 €	0.00 €	44 444.37 €

Affectation du résultat au 1068 de 0 €;

- Budget CCAS

	Fonctionnement	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats de Clôture	0.00 €	850.29 €

- Budget Chaufferie Bois

	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats de Clôture	6 629.85 €	0.00 €	0.00 €	4 721.36 €

Affectation du résultat au 1068 de 4 721.36 €

Réseau de chaleur

Amortissement :

Monsieur le Maire informe que dans le cadre du budget annexe chaufferie bois M49 les travaux station et réseau ont été intégrés il faut maintenant voter une durée d'amortissement :

de ces travaux :

Après avoir délibéré à l'unanimité, le CONSEIL MUNICIPAL, décide

Par 14 pour, 0 contre, 0 abstention

- d'adopter une durée d'amortissement de 20 ans pour le matériel et de 50 ans pour le réseau et le bâtiment.

Tarifs :

Pour équilibrer la section fonctionnement du budget « chaufferie bois » Claude Bourne propose un nouveau tarif d'abonnement (R2) de 100 euros le KW (au lieu de 81,42 €/KW).

Deux années et demie de retour d'expérience montre que ce nouveau tarif permet simplement d'équilibrer le budget de fonctionnement. Le déficit sera absorbé par une subvention exceptionnelle de la commune.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré :

Par 14 pour, 0 contre, 0 abstention

DECIDE :

- d'adopter la proposition du Maire

Divers

- Réunion publique Le Chalon 25 mars « Zéro pesticides » reportée au 17 avril

- Bureau élection départementale

Prochain conseil municipal le 07 avril à 20h30

Fin du conseil : 22h20